



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

N° de résolution  
ou annotation

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-  
JUSTINE tenue le 2<sup>e</sup> jour du mois de février 2017 à 19h30 à la Mairie située au 167  
route 204 à Saint-Justine à laquelle réunion sont présents :

Les conseillères : Linda Gosselin  
Audrey Bédard

Les conseillers : Bernard Poulin  
André Ferland  
Réjean Labonté  
Dany Turcotte

Les membres du Conseil municipal forment le quorum sous la présidence de  
Denis Beaulieu, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Prière.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2017.
4. Comptes fournisseurs au 2 février 2017.
5. Périodes de questions.
6. Inspecteur municipal :
  - 6.1 Service incendie.
  - 6.2 Formulaire de l'usage de l'eau potable 2015.
  - 6.3 Entrepôt / mezzanine.
  - 6.4 Centre civique / plancher.
  - 6.5 Jardinières.
  - 6.6 Entrée ouest / éclairage.
  - 6.7 Rapport d'intervention / CNESST.
  - 6.8 Projet pilote / compostage domestique.
  - 6.9 Modifications / règlements d'urbanisme.

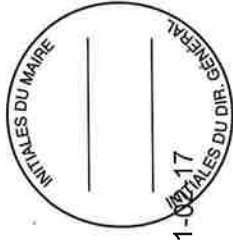
### 7. Questions diverses :

- 7.1 Œuvre des loisirs.
- 7.2 Vente des immeubles pour le non-paiement des taxes.
- 7.3 Programme de revitalisation.
- 7.4 Plan d'action.
- 7.5 Transport Autonomie Beauce-Etchemins.
- 7.6 Accès internet.
- 7.7 Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

### 8. Correspondance :

- 8.1 FMQ.
- 8.2 Regroupement pour un Québec en santé.
- 8.3 Défi Mont-Original.
- 8.4 Club de patinage artistique de Lac-Etchemin.
- 8.5 SADC Bellechasse-Etchemins.
- 8.6 Havre l'Éclaircie.
- 8.7 Prix du bénévolat du Canada.
- 8.8 Moulin La Lorraine.
- 8.9 Peter Van Loan, député.

9. Période de questions.
10. Levée de l'assemblée.



**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité Sainte-Justine, Québec**

Il est proposé par Audrey Bédard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants :

N° de résolution  
ou annotation

- 6.10 Usine de filtration.
- 6.11 Ministère des transports.
- 7.8 Corporation informatique municipale.
- 7.9 Mutuelle des municipalités du Québec.
- 7.10 Contrat de travail.
- 8.10 Association canadienne des maîtres de poste.
- 8.11 Assemblée J.O. Brousseau.
- 8.12 Groupe espérance et cancer.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JANVIER 2017**

2-02-17

Le procès verbal de la séance du 12 janvier 2017 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par André Ferland ;

Et résolu à l'unanimité :

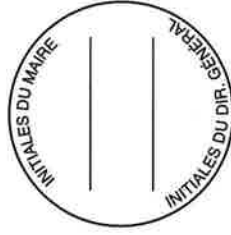
QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

**4. COMPTES FOURNISSEURS AU 2 FÉVRIER 2017 :**

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 2 FÉVRIER 2017

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C1700056	HYDRO-QUEBEC	883,82	883,82
C1700056	HYDRO-QUEBEC	463,06	463,06
C1700057	FRANCE BIZIER	283,05	283,05
C1700058	RESTAURANT L'INCOGNITO ENR.	1 266,56	1 266,56
C1700058	RESTAURANT L'INCOGNITO ENR.	165,24	165,24
C1700059	HYDRO-QUEBEC	747,61	747,61
C1700060	BELL MOBILITÉ INC.	67,75	67,75
C1700061	ÉCOLE DES APPALACHES	125,00	125,00
C1700063	PITNEYWORKS	2 299,50	2 299,50
C1700064	RÉGIE INTER DES DÉCHETS DE CJLLR	14 918,50	14 918,50
C1700065	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	7 761,32	7 761,32
C1700066	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	387,15	387,15
C1700067	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	318,23	318,23
C1700068	OEUVRE DES LOISIRS	3 000,00	3 000,00
C1700069	GINO FORTIER	71,40	
C1700070	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	1 915,84	
C1700071	ARÉO-FEU	674,58	
	JEAN-PHILIPPE CHABOT	75,26	75,26
	LUC DEBLOIS	155,61	155,61
	GILLY GOUPIL	131,67	131,67
	CLAUDE DION	161,60	161,60
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	1 447,22	1 447,22
C1700072	GILLES VEZINA	186,04	
C1700072	GILLES VEZINA	11,20	
C1700073	MARIO LAPIERRE	80,47	
C1700074	LUC DEBLOIS	150,00	
C1700075	AON HEWITT	3 122,28	
C1700076	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 247,78	
C1700077	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	770,45	



N° de résolution  
ou annotation

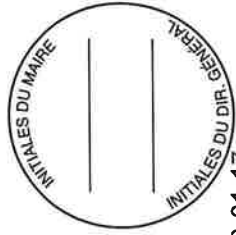
**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité Sainte-Justine, Québec**

C1700077	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	144,87
C1700078	ORIZON MOBILE	608,94
C1700079	SOGETEL INC.	53,93
C1700079	SOGETEL INC.	8,00
C1700080	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	200,00
C1700081	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	934,18
C1700082	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	2 158,56
C1700083	HYDRO-QUEBEC	1 428,02
C1700083	HYDRO-QUEBEC	6 314,50
C1700084	RÉGIE INTER DES ETCHEMINS	5 047,40
C1700085	CORPORATION D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	200,00
C1700085	CORPORATION D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	436,79
C1700086	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	202,72
C1700087	GARAGE GILLES DUCHAINE	1 111,84
C1700088	LES ENTREPRISES JAGR	441,39
C1700089	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	140,00
C1700090	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	402,41
C1700091	C.O.M.B.E.Q.	166,71
C1700092	OPTI*MAX INC.	389,75
C1700093	PAULO ET REMY INC.	250,00
C1700094	OEUVRE DES LOISIRS	511,64
C1700095	ASSOCIATION DIRECTEURS MUNICIPAUX QUÉBEC	1 943,25
C1700096	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	921,16
C1700097	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	40,00
C1700098	PASSION FM	3 358,52
C1700099	TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-ETCHEMINS	321,93
C1700100	QUÉBEC MUNICIPAL	392,34
C1700101	TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES	150,00
C1700102	LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-JUSTINE	3 624,88
C1700103	COMPASS MINERALS CANADA - QUÉBEC	200,00
C1700104	NOUVEL ESSOR	200,00
C1700105	FONDATION CENTRE HOSPITALIER BEAUCE- ETCH	3 333,87
C1700106	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	2 447,65
C1700106	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	912,72
C1700107	CST CANADA - ST-GEORGES	2 924,83
C1700108	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	1 546,12
C1700108	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	45,75
C1700108	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	10 150,00
C1700109	M.R.C. DES ETCHEMINS	1 777,83
C1700109	M.R.C. DES ETCHEMINS	287,44
C1700110	ASSOCIATION CHEFS EN SECURITÉ INCENDIE	1 373,51
C1700111	CENTRE DE L'AUTO LMS INC.	840,02
C1700111	CENTRE DE L'AUTO LMS INC.	4,49
C1700112	EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	6,72
C1700112	EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	6,72
C1700112	EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	34,15
C1700112	EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	148,55
C1700112	EXTINCTEURS DE BEAUCE INC.	27,30
C1700113	PRODUITS SANITECH	115,89
C1700114	CLUB MOTONEIGE LANGEVIN INC.	100,00
C1700115	JV ALARME	178,67
C1700116	L'ARCHE LE PRINTEMPS	50,00
C1700117	SOCAN	111,07
C1700118	CMP MAYER INC.	2 609,93
C1700119	DATA2CLOUD.CA	88,36
C1700120	C.A.M.B.I.	212,50

TOTAL 115 325,67 34 658,15

SOLDE À PAYER 80667,52

ENCAISSE -137392,54



3-01-17

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

Sur une proposition de Monsieur Bernard Poulin,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

### **6. INSPECTEUR MUNICIPAL :**

#### **6.1 Service incendie :**

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours notamment en ce qui a trait à la régie intermunicipale (Saint-Magloire), la formation en secourisme et le logicié, première ligne. De plus, le conseil municipal aimerait que le rapport des interventions en incendie soit complété prochainement.

#### **6.2 Formulaire de l'usage de l'eau potable :**

Le conseil municipal est informé que dans le cadre de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, des assouplissements et alternatives reliés à l'installation des compteurs d'eau ont été adoptés par le MAMOT.

#### **6.3 Entrepôt / mezzanine :**

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

4-02-17

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise la confection d'une mezzanine à l'intérieur du nouvel entrepôt et ce, selon l'estimé réalisé par Jean-Philippe Chabot pour la somme approximative de 2 000\$.

ADOPTÉE

#### **6.4 Centre civique / plancher + chauffage :**

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

5-02-17

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions par invitation pour l'exécution des travaux de réfection du plancher de la Salle Claudia-Gagné du Centre civique;

QUE Les soumissions devront être déposées à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0, dans des enveloppes cachetées portant la mention « Soumission Centre Civique » et ce, avant 14h00 le 28 février 2017 et seront ouvertes le même jour à la même heure.

QUE la Municipalité de Sainte-Justine ne s'engage en aucune façon par les présentes à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions qui lui seront transmises.

ADOPTÉE

#### **6.5 Jardinières :**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

6-02-17

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'achat de 52 jardinières selon l'offre déposée par le Magasin COOP de Sainte-Justine pour la somme de 1 724\$ plus taxes.

ADOPTÉE



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

### **6.6 Entrée ouest / éclairage :**

Le conseil municipal autorise le directeur général à entreprendre les démarches avec un électricien pour le dossier de l'éclairage de l'entrée ouest du village.

### **6.7 Rapport d'intervention / CNESST :**

7-02-17

N° de résolution  
ou annotation

Il est proposé par Audrey Bédard,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE suite au rapport d'intervention déposé par l'inspecteur François Morency de la CNESST relativement au banc de scie actuel, le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'achat d'un nouveau banc de scie de marque Dewalt pour la somme de 769\$ plus taxes.

ADOPTÉE

### **6.8 Projet pilote / compostage domestique :**

8-02-17

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte de participer au projet pilote relatif au compostage résidentiel préparé dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Etchemins;

QUE ledit conseil municipal accepte de défrayer la moitié des frais d'acquisition des composteurs pour la somme de 400\$;

QUE le conseil autorise la publication des articles d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'intérieur du Langevinette visant à trouver 10 ménages volontaires qui aimeraient participer à ce projet pilote.

ADOPTÉE

### **6.9 Modifications / règlements d'urbanisme :**

9-02-17

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la possibilité de modifier ses règlements d'urbanisme en vertu de l'article 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme nécessitent d'être adaptés aux situations actuelles;

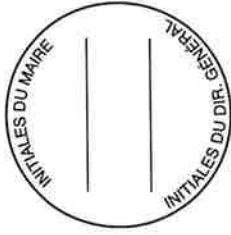
CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins propose ses services afin d'ajuster la réglementation en se rapportant aux situations vécues par les inspecteurs en bâtiments et en environnement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Bernard Poulin,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise la MRC des Etchemins à procéder aux modifications de la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE



10-02-17

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

### 6.10 Usine de filtration :

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la proposition de l'inspecteur municipal, Mario Lapierre, de remplacer une pompe doseuse de chlore à l'usine de filtration par une nouvelle pompe doseuse fonctionnant en continu et ce, pour la somme approximative de 2 550\$ plus taxes.

ADOPTÉE

### 6.11 Ministère des transports :

Le conseil municipal prend connaissance de la lettre du ministère des transports relativement à l'entretien d'hiver de la route des Églises.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

### 7.1 Oeuvre des loisirs :

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait à la Fête nationale, aux jeux intervillages, à la relâche intermunicipale, à la vidéo promotionnelle, au déneigement de la toiture et au tournoi 6 packs.

11-02-17

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la proposition de l'Oeuvre des loisirs pour la préparation d'une vidéo promotionnelle de notre municipalité lors des activités effectuées prochainement au Centre sportif;

Que le Conseil municipal accepte de verser la somme de 250\$ pour la confection de cette vidéo.

ADOPTÉE

### 7.2 Vente des immeubles pour le non-paiement des taxes :

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

12-02-17

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine ordonne au secrétaire-trésorier, conformément aux dispositions de l'article 1023 du Code municipal, de transmettre avant le vingtième jour de février 2017 au bureau de la MRC des Etchemins, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires soit pour la propriété de monsieur Rock Gadoury sur le lot no. 3 915 145 pour une somme due de 1 126,62\$ incluant les intérêts.

ADOPTÉE

### 7.3 Programme de revitalisation :

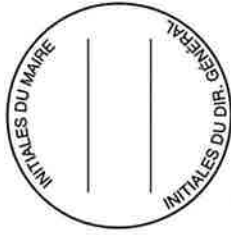
Le conseil municipal prend connaissance du résumé des programmes de revitalisation adoptés par certaines municipalités de notre région. Le conseil municipal convient d'en reparler à la prochaine réunion.

### 7.4 Plan d'action :

Le conseil municipal effectue un bref suivi du plan d'action.

### 7.5 Transport Autonomie Beauce-Etchemin :

Le rapport statistique du Transport Autonomie Beauce-Etchemin pour l'année 2016 est remis au membres du conseil municipal.



N° de résolution  
ou annotation

13-02-17

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

### 7.6 Accès internet :

Le dossier suit son cours. Monsieur le maire assistera à une rencontre à cet effet vendredi le 3 février au bureau de Sogetel à Beauceville. Le programme Québec branché se termine le 13 mars prochain.

### 7.7 Conseil de bassin de la rivière Etchemin :

Le conseil municipal convient de ne pas participer à cette campagne de plantation d'arbres.

### 7.8 Corporation informatique municipale :

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Justine a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, à s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

**IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY BÉDARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

**QUE** la Municipalité de Sainte-Justine souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

**QUE** la Municipalité de Sainte-Justine adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

**QUE** monsieur Denis Beaulieu, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Sainte-Justine, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

**QUE** monsieur Denis Beaulieu, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Sainte-Justine dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉE

### 7.9 Mutuelle des municipalités du Québec :

La MMQ désire informer le conseil municipal que le montant de la ristourne qui sera attribuée à notre municipalité s'élèvera à 3167 \$ pour l'année 2016.

### 7.10 Contrat de travail :

Le conseil municipal demande au directeur général de remettre les contrats de travail aux nouveaux employés prochainement.

## 8. CORRESPONDANCE :

### 8.1 FMQ :

La correspondance de la FMQ a été transférée par courriel aux membres du conseil municipal.



14-02-17

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité Sainte-Justine, Québec

### 8.2 Regroupement pour un Québec en santé :

**Attendu qu'**il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

**Attendu que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

**Attendu que** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

**Attendu que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs (l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie;

En conséquence de ce qui précède,

Il est proposé par André Ferland,

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine signifie son appui au *Regroupement pour un Québec en santé* et, à cet effet, demande au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre ;

2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

QUE copie de la présente résolution soit acheminée à madame Dominique Vien, députée de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE

### 8.3 Défi du Mont-Original :

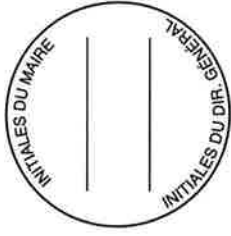
15-02-17

Il est proposé par Bernard Poulin,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 50\$ à l'Équipe junior de ski du Mont-Original dans le cadre de son activité de financement annuel « Défi Mont-Original ».

ADOPTÉE





**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité Sainte-Justine, Québec**  
**8.4 Club de patinage artistique de Lac-Etchemin :**

Le conseil municipal convient de ne pas verser de commandite à cet organisme cette année.

N° de résolution  
ou annotation

**8.5 SADC Bellechasse-Etchemin :**

Monsieur Denis Beaulieu participera à cet événement mais à titre personnel.

**8.6 Havre l'Éclaircie :**

16-02-17

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Linda Gosselin et résolu à l'unanimité de proclamer la Municipalité de Sainte-Justine, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

**8.7 Prix du bénévolat du Canada :**

Compte tenu du court délai (3 février), le conseil municipal convient de ne pas présenter de candidature dans ce dossier.

**8.8 Moulin La Lorraine :**

17-02-17

Il est proposé par Dany Turcotte,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 100\$ au Moulin La Lorraine à titre d'adhésion aux « Amis du Moulin ».

ADOPTÉE

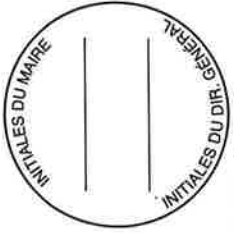
**8.9 Peter Van Loan, député :**

18-02-17

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine appuie le député de York-Simcoe, monsieur Peter Van Loan, dans ses démarches visant à faire adopter le projet de loi C-323 qui a pour but de mettre en place un crédit d'impôt de 20% applicable aux travaux de réhabilitation d'édifices patrimoniaux désignés, ainsi qu'un mécanisme d'amortissement accéléré applicable aux dépenses consacrées à ces édifices.

ADOPTÉE



19-02-17

N° de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité Sainte-Justine, Québec**

**8.10 Association canadienne des maîtres de poste :**

Il est proposé par Audrey Bédard,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine demande à Postes Canada d'analyser soigneusement l'opportunité d'établir un service bancaire postal par l'entremise de banques postales dans les communautés et les régions rurales du Canada où les services financiers de base ne sont pas disponibles dans ces milieux.

ADOPTÉE

20-02-17

**8.11 Assemblée J.O. Brousseau :**

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 60\$ à l'Assemblée J.O. Brousseau à titre de commandite pour la production du livre 2017 de ce organisme.

ADOPTÉE

21-02-17

**8.12 Groupe espérance et cancer :**

Il est proposé par Bernard Poulin,  
Et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine verse la somme de 50\$ au Groupe Espérance et Cancer à titre de contribution financière pour l'organisation du brunch bénéfice de cet organisme qui aura lieu le 19 février prochain à Saint-Georges.

ADOPTÉE

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

**10.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

Il est proposé par Bernard Poulin

QUE la séance soit levée à 21h10.

ADOPTÉE

S/ \_\_\_\_\_

S/ \_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

PRÉSIDENT